

DEC133380DR16

Décision portant nomination de M. Eric GOLUBIC aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS3365 intitulée Unité Mixte de Service de l'OSU-Réunion

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 121923INSU du 2 août 2012 portant nomination de M. Jean-Pierre CAMMAS aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service n°3365 intitulée Unité Mixte de Service de l'OSU-Réunion ;

Vu l'avis du conseil de l'UMS3365¹ en date du 16/07/2013 ;

Vu Décision n° 040098DAJ du 29 octobre 2004 nommant Gilles SENTISE délégué régional ;

Considérant que M. Eric GOLUBIC a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) et a déjà exercé dans sa précédente unité l'UMR n°6594 les fonctions d'ACMO,

DECIDE :

Article 1er : M. Eric GOLUBIC, Assistant Ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS3365 intitulée Unité Mixte de Service de l'OSU-Réunion à compter du 1^{er} décembre 2013.

M. Eric GOLUBIC exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Eric GOLUBIC est placé directement sous l'autorité du directeur de l'UMS 3365

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le directeur de l'UMS 3365

Jean-Pierre CAMMAS

Le délégué régional de Paris Michel-Ange

Gilles SENTISE

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)